



Formation inter-entreprises

**La Recherche de Carrière Implicite®**  
**The Implicit Career Search® (ICS®)**



**SAINT-MALO**

**Session printemps : du lundi 5 avril au vendredi 9 avril 2021**

**Session été : du lundi 2 août au vendredi 6 août 2021**

**(32 heures sur 5 jours)**

**BULLETIN D'INSCRIPTION**

*A retourner à Anne MASSON – "L'Atelier" – 24 avenue des Français Libres 35000 RENNES*

*Pour toute information : tél. +33 (0) 6 99 57 66 51 ou [anne.masson-busso@orange.fr](mailto:anne.masson-busso@orange.fr)*

Je souhaite m'inscrire au séminaire **La Recherche de Carrière Implicite/The Implicit Career Search® (ICS®)** organisé à **SAINT-MALO (35400)**, au choix :

Session printemps : du **lundi 5 avril 2021** à 10 h au **vendredi 9 avril 2021** à 17 h

Session été : du **lundi 2 août 2021** à 10 h au **vendredi 6 août 2021** à 17 h

soit 32 heures de formation réparties sur 5 jours.

---

**Coordonnées du participant bénéficiaire de la formation :**

**NOM** ..... Prénom ..... Fonction .....

Adresse e-mail ..... N° tél. mobile .....

**Coordonnées de l'entreprise pour établir la Convention de Formation :**

**SOCIÉTÉ** ..... Forme juridique .....

Représentant de l'entreprise (signataire de la convention) .....

Adresse de facturation .....

Adresse e-mail de l'entreprise ..... Téléphone .....

N° de SIRET de l'entreprise ..... Code APE/NAF .....

N° de TVA .....

---

AD'MISSIONS Savoir-Faire

Tél. : 01 80 48 70 00 — Fax : 01 80 48 70 01

Siège social : 1 parvis de la Défense 92044 Paris la Défense cedex — R.C.S Paris 413 598 632

Site internet : <https://www.admissions.fr/> — e-mail : [contact@admissions.fr](mailto:contact@admissions.fr)

## Prix de la formation

- incluant l'animation (32 h en présentiel), la location de la salle aux Thermes Marins de Saint-Malo et le matériel pédagogique **La Recherche de Carrière Implicite®/The Implicit Career Search® (ICS®)** exclusif utilisé dans le respect de la propriété intellectuelle : livret personnel de travail remis à chaque participant + auto-diagnostic exclusif Elément B™, y compris son traitement durant le stage ;
- incluant deux entretiens individuels de suivi à utiliser dans les 6 mois suivant le stage en présentiel sur RV à Rennes ou Saint-Malo, ou à distance (téléphone ou "visio") ;
- incluant une séance collective de suivi en "visio" à organiser avec le groupe dans les 6 mois suivant le stage ;
- **n'incluant pas** les frais de repas et d'hébergement.

<b>Séminaire La Recherche de Carrière Implicite® à SAINT-MALO</b> <input type="checkbox"/> du 5 au 9 avril 2021 ou <input type="checkbox"/> du 2 au 6 août 2021 (32 h sur 5 jours)	
Entreprises (hors unipersonnelles)	1.920 € <sup>(1)</sup>
Professionnels libéraux, indépendants, entreprises unipersonnelles	1.400 € <sup>(1)</sup>

(1) Les entreprises et professionnels se verront établir lors de l'inscription une **Convention de Formation Professionnelle Continue** par SAVOIR-FAIRE, Organisme de Formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 11 75 42149 75 auprès du Préfet de la région Ile-de-France. Dans ce cadre, les prix indiqués sont **Nets de Taxe** (TVA non applicable en application de l'article 261 du CGI).

## Modalités d'inscription, financement de la formation et conditions d'annulation

Le présent bulletin complété est à envoyer à

**Anne MASSON – "L'Atelier" – 24 avenue des Français Libres 35000 RENNES**

accompagné du règlement du séminaire par chèque libellé à l'ordre de **AD'Missions SAVOIR-FAIRE**.

Une facture sera émise par AD'Missions SAVOIR-FAIRE après la formation. Le chèque ne sera encaissé qu'à l'issue du stage, après émission de la facture par AD'Missions SAVOIR-FAIRE.

Il appartient à l'entreprise du participant de vérifier l'imputabilité de la formation auprès de son organisme financeur et de faire la demande de prise en charge. **La formation est à régler par l'entreprise du participant directement à l'Organisme de Formation lors de l'inscription – à charge pour l'entreprise de se faire rembourser par son OPCO sur présentation de la facture acquittée et des attestations de présence.**

*En cas de renoncement par l'entreprise bénéficiaire entre 45 jours et 1 mois avant le début du programme de formation, 50 % du coût de la formation est dû ; dans un délai compris entre 1 mois et 2 semaines avant le début de la formation, 70 % du coût de la formation est dû ; dans un délai inférieur à 2 semaines avant le début de la formation, 100 % du coût de la formation est dû.* Le participant pourra toutefois bénéficier d'un report de date en cas d'empêchement par force majeure.

*L'organisateur se réserve le droit de modifier, de reporter ou d'annuler la formation si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y contraignent, en particulier si le nombre de participants est jugé insuffisant ; en cas d'annulation par l'organisateur, les sommes seront remboursées s'il ne peut y avoir de report.*

Fait à..... le.....

Signature du participant et cachet de l'entreprise

La Recherche de Carrière Implicite®, The Human Element®, L'Elément Humain®, LHEP™, Element B™ sont des marques déposées gérées par la société Business Consultants, Inc. et son représentant pour les pays francophones Coreaga Conseil – Implicit Career Search® est une marque déposée par Steve Miller et Business Consultants, Inc. – Les marques FIRO® et FIRO-B® sont devenues la propriété de Consulting Psychologists Press/The Myers-Briggs Company. Tous droits réservés - All rights reserved.

AD'MISSIONS Savoir-Faire

Tél. : 01 80 48 70 00 — Fax : 01 80 48 70 01

Siège social : 1 parvis de la Défense 92044 Paris la Défense cedex — R.C.S Paris 413 598 632

Site internet : <https://www.admissions.fr/> — e-mail : [contact@admissions.fr](mailto:contact@admissions.fr)